



# Québec : Comment les médias font la promotion de la hausse des frais de scolarité au Québec

Les médias et la hausse des frais de scolarité de 2005 à 2010 – 1ère partie

Par [Simon Tremblay-Pepin](#)

Mondialisation.ca, 07 février 2013

[Iris](#) 4 février 2013

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#)

Analyses: [Le «Printemps érable», LE QUÉBEC](#)

Depuis deux ans, je soutiens l'hypothèse que de 2005 à 2010 une campagne de relations publiques intensive avait pour objectif une hausse des droits de scolarité au Québec. À mon avis, cette campagne a été déterminante au moment où la proposition de hausse des droits a été formellement proposée lors du premier budget Bachand. Jusqu'à maintenant, cette impression était liée à une lecture très personnelle des médias. Ce samedi, alors que je devais participer à un colloque au département de sociologie à l'UQAM, il m'est venu l'idée saugrenue de vérifier empiriquement cette hypothèse. J'y ai donc passé quelques jours...

## Métho

Pour tenter de vérifier la chose, j'ai parcouru un peu plus de 1400 textes de *La Presse*, *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal* datés entre le 1<sup>er</sup> mai 2005 (fin de la grève de 2005) et le 17 mars 2010 (veille du dépôt du premier budget Bachand). Je me suis limité aux principaux quotidiens pour deux raisons : il est plus facile de faire du repérage de mots dans les médias écrits et je crois (il faudrait vérifier) que les positions défendues là sont à peu près les mêmes que celles défendues dans les médias.

De ces 1400 textes j'en ai isolé 771 qui portaient réellement sur la hausse des droits (les autres textes abordaient une foule d'autres sujets ou ne mentionnaient les mots frais/droits de scolarité qu'au passage). J'ai ensuite codifié l'ensemble de ces textes. Une première catégorie servait à désigner les articles (écrit par un-e journaliste professionnel-le dans le but de rapporter des événements ou les paroles de quelqu'un-e), éditoriaux ou chroniques (écrit par quelqu'un-e payé par le quotidien pour partager son opinion ou son analyse) ou encore les lettres ouvertes (écrite par quelqu'un-e que le quotidien ne salarie pas, mais choisie par un-e employé-e du quotidien).

Le deuxième élément codifié concernait la nature du texte : était-il en faveur de la hausse, contre la hausse, ou encore neutre/nuancé. Dans le cas des articles, le code attribué ne dépend pas de l'opinion présumée du journaliste, mais bien en fonction des camps à qui l'on donne la parole (si les deux s'expriment, l'article est considéré « neutre »). Les éditoriaux, chroniques ou lettres ouvertes classés comme « nuancés » étaient en vaste majorité en faveur de la hausse, mais ajoutaient un bémol à cette posture. Seule exception : pour moins d'une dizaine de cas, j'ai traité comme « nuancés » des textes argumentatifs dont je n'arrivais pas à saisir la position.

Évidemment, cette méthodologie est à l'image du peu de temps dont j'ai bénéficié pour réaliser cette analyse. Le positionnement des articles ou de leur capacité à convaincre n'a pas été considérée. Le seul phénomène étudié est donc la répétition. En dépit des limites, le résultat de cette analyse est intéressant.

## **Vue d'ensemble**

Alors? Qu'est-ce que l'on obtient suite à cette compilation ? Eh bien si on regarde l'ensemble des textes voici la répartition des pour, des contre et des « neutre ou nuancé ».

### **Graphique 1 : Ensemble des textes**



L'avantage est clairement pour ceux qui sont favorables à la hausse. Pour être bien honnête, cet avantage était moindre que celui que j'anticipais suite à ma seule lecture des journaux au fil des ans.

Mais cette impression redevient réaliste lorsqu'on procède à une division des textes par type.

### **Graphique 2 : Ensemble des articles**



En effet, le bilan des articles rédigés par des journalistes professionnels est équitable. Il semble que les journalistes des trois médias à l'étude aient, pendant cette période, donné la parole et couvert des événements de façon relativement équitable.

### **Graphiques 3 : Ensemble des lettres ouvertes**



Les lettres ouvertes sont nettement favorables à la hausse des frais de scolarité, surtout si l'on se rappelle que les lettres ouvertes jugées « neutres ou nuancées » sont très majoritairement en faveur de la hausse.

L'avantage n'est pas aussi démesuré toutefois que ce que l'on trouve du côté des chroniques et éditoriaux.

### **Graphique 4 : Ensemble des chroniques et éditoriaux**



Le résultat cette fois est limpide. Sur les 143 éditoriaux et chroniques publiés pendant ces cinq années et qui ont abordé la question de la hausse des frais de scolarité, 125 ont clairement pris position en faveur de la hausse, 14 ont mis un bémol à cet appui et quatre textes seulement – moins d'un texte par année! – s'y sont opposés.

## **Les différences entre quotidiens**

Maintenant que nous avons vu les variations pour l'ensemble des textes étudiés, voyons comment les choses se répartissent entre les trois quotidiens.

## Graphique 5 : Ensemble des textes par quotidien



Les variations entre les trois quotidiens sont importantes. *Le Devoir*, qui a publié le plus de textes sur la question (310 au total) est celui qui a la plus grande part de textes neutres et la plus grande part de textes contre. Pour chaque texte favorable publié, 2,1 textes défavorables l'ont été. *La Presse* offre le portrait inverse : pour chaque texte qui prend position contre la hausse, 2,3 textes en faveur ont été publiés. *Le Journal de Montréal* (qui a publié la moitié moins de textes sur la question que les deux autres quotidiens) est dans la même situation que *La Presse* avec deux fois plus de textes en faveur que de textes opposés à la hausse.

## Graphique 6 : Ensemble des articles par quotidien



Comme on pouvait s'y attendre les différences sont moins marquées pour les articles strictement informatifs. *Le Devoir* donne plus d'espace aux opposants à la hausse, mais à première vue, ce n'est probablement pas étranger au fait qu'il a affecté plus de ressources à la couverture du mouvement étudiant que les autres quotidiens. Pour chaque article en faveur de la hausse *Le Devoir* en publie 1,2 en défaveur. Les deux autres quotidiens sont encore plus proches de la parité.

## Graphique 7 : Ensemble des lettres ouvertes par quotidien



Le bel équilibre des articles ne se traduit pas dans les lettres ouvertes. Là encore, *La Presse* et *Le Devoir* sont carrément à l'opposé l'un de l'autre. Pour chaque lettre en faveur de la hausse, *Le Devoir* en publie 1,7 contre tandis que pour chaque lettre contre la hausse qu'elle publie, *La Presse* publie... 4,2 lettres d'opinion en faveur!

## Graphique 8 : Ensemble des chroniques et éditoriaux par quotidien



Sans surprise, l'unanimité que nous avons constatée au graphique 4 se reflète à nouveau dans cette répartition par quotidien. Peu de choses à en dire sinon celle-ci : alors que *La Presse* a publié moins d'articles et de lettres ouvertes que *Le Devoir* à propos des frais de scolarité, elle a publié deux fois plus d'éditoriaux et de chroniques en faveur de cette hausse que *Le Devoir*. On peut dire quelque chose de similaire à propos du *Journal de Montréal* qui dépasse légèrement *Le Devoir* en matière de nombre d'éditoriaux ou chroniques alors qu'il est loin derrière du côté des articles et des lettres ouvertes.

Ce premier coup d'œil tend à confirmer mon hypothèse de départ. Mais n'allons pas trop vite, il reste encore tout plein de données à étudier. Dans [le prochain billet](#), nous verrons qui a participé à cette campagne de relations publiques, comment elle s'est inscrite dans le temps et quel effet elle a eu sur l'opinion publique.

La source originale de cet article est [Iris](#)

Copyright © [Simon Tremblay-Pepin](#), [Iris](#), 2013

---

Articles Par : **Simon Tremblay-Pepin**

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)